



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
À L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE
PLÉNIPOTENTIAIRE DE FINLANDE,
S.E.M. GEORGES ACHATES GRIPENBERG***

31 juillet 1942

Monsieur le Ministre,

C'est en ces heures présentes, telles qu'on en pourrait difficilement imaginer de plus tragiques, comme aussi de plus décisives pour le sort immédiat et pour l'avenir lointain de l'humanité, que Son Excellence Monsieur le Président de la République de Finlande a résolu de créer le poste important d'un Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près le Saint-Siège.

Les mêmes raisons qui Nous ont décidé à donner de grand cœur Notre agrément à l'établissement de relations directes entre le Saint-Siège et la Finlande, Nous invitent aujourd'hui, en cette inauguration solennelle de votre haute mission et des nobles charges qu'elle comporte, à adresser à Votre Excellence, en sa qualité de premier titulaire de cette nouvelle légation, Notre cordiale bienvenue.

Bienvenue, d'ailleurs, d'autant plus cordiale que — sans parler de la liberté dont jouissent actuellement les catholiques finlandais — le pays que Votre Excellence représente et l'Église catholique sont loin d'être l'un à l'autre étrangers. Notre esprit se reporte avec un plaisir tout particulier à cette époque qui va du milieu du quatorzième siècle à la fin du quinzième, où l'efflorescence de la vie intellectuelle et culturelle en Finlande se développa sous la conduite de l'Église et des Évêques parmi lesquels se distingue l'illustre Magnus Tavast qualifié « le plus grand Finlandais du moyen-âge ».

Au cours de ces dernières années, Nous avons, en maintes occasions, manifesté sans équivoque Notre conviction intime, dictée par la doctrine et par l'expérience, que tout ordre nouveau dans la condition et les relations des peuples et des États doit, pour répondre aux exigences de la conscience humaine et chrétienne, reconnaître à toutes les nations, grandes ou petites, le droit

inviolable de déterminer leur propre sort, à l'exclusion de toute ingérence étrangère.

C'est donc pour Nous une vive satisfaction de constater d'après vos paroles, Monsieur le Ministre, l'écho et l'assentiment que ces principes, qui planent au-dessus de tous les partis en conflit, ont rencontrés au sein du noble peuple finlandais.

Les aimables souhaits que Son Excellence M. le Président de la République Nous a fait exprimer par votre organe, Nous les lui adressons à Notre tour avec les mêmes sentiments, l'assurant en outre que la prospérité et le pacifique progrès de la nation finlandaise sont l'objet de Nos vœux les plus chers et de Nos plus ferventes prières.

Daigne le Tout-Puissant faire bientôt lever le jour où, sur la terre aux mille lacs, aujourd'hui engagée dans l'âpre guerre, resplendira de nouveau le soleil de la paix, d'une paix dont les principes dominants et les applications pratiques puissent rendre à tous les membres de la famille humaine l'espérance d'un avenir heureux et fécond.

À vous-même, Monsieur le Ministre, qui portez l'honorable charge de servir au bien de votre Pays et de votre peuple sur un nouveau champ d'action, Nous souhaitons du fond du cœur un plein succès extérieur et une intérieure satisfaction. Dans votre dessein de développer les relations entre le Saint-Siège et la Finlande dans une atmosphère d'estime réciproque et de confiance sans cesse croissante, Votre Excellence peut être assurée de trouver toujours en Nous le plus constant, le plus empressé et le plus bienveillant appui.

* *Discours et messages-radio*, IV p.161-162.

Documents Pontificaux 1942, p.200-201.

Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale, vol. V, p.626-627.